

[Compte - rendu de la réunion d'information des riverains de la place Jeanne Platet - Jeudi 17 septembre 2020]

Début 20h40

- Présentateurs ; Ollivier Hlavac, adjoint, Nathalie Vinot, Adjointe, Irène Strajnic, élue déléguée, Patrick Roth, élu délégué et Bruno Lowagie, ingénieur projet
- Participants : une trentaine de riverains dont les représentants du collectif de Brolles et une représentante du collectif Touche pas à mon p'tit bois. Présence également de M. Jean-Luc Perrin, élu d'opposition liste écologiste et citoyenne

Mot d'introduction - Irène Strajnic (conseillère municipale déléguée à la démocratie locale)

Mesdames Messieurs, bonsoir et merci d'être venus si nombreux à cette réunion d'information.

Ce soir, nous avons le plaisir de vous présenter la dernière étape de la phase 3 des travaux d'aménagement des avenues Roll et Gallieni, à savoir l'aménagement de la place Jeanne Platet.

Ce que je vous propose pour commencer c'est de nous présenter rapidement.

Je suis Irène Strajnic, conseillère municipale déléguée à la démocratie locale, j'ai le plaisir ce soir d'être accompagnée par M. Ollivier Hlavac, adjoint au maire en charge des mobilités, de la voirie et de la prévention; Mme Nathalie Vinot, première adjointe; M. Patrick Roth, conseiller municipal délégué au patrimoine et M. Bruno Lowagie, ingénieur projet.

Nous sommes ravis d'être avec vous ce soir, peut être souhaitez vous vous-même vous présenter ? Et nous indiquer votre zone de résidence dans Brolles ?

[Présence et participation active d'une trentaine de riverains dont les représentants du collectif de Brolles et une représentante du collectif Touche pas à mon p'tit bois. Présence également de M. Jean-Luc Perrin, élu d'opposition liste écologiste et citoyenne.]

Maintenant que nous nous connaissons mieux, je vais vous présenter le déroulé de cette réunion :

- nous allons vous présenter le projet et sa génèse, notamment sa co-construction avec les riverains dès 2016. M. Hlavac vous présentera ensuite le projet, nous vous inviterons à nous rejoindre autour de cette table pour en prendre connaissance et vous y projeter. Ce sera également l'occasion de définir ensemble le meilleur emplacement pour la stèle commémorative. C'est M. Roth en charge du patrimoine qui animera cette partie.

- Puis nous répondrons à vos questions, et prendrons note de vos remarques et suggestions.
- Veuillez noter qu'un compte rendu de cette réunion sera disponible sur le site dans les prochains jours.

Pour contenir cette réunion dans un délai de temps raisonnable, je vous serai reconnaissante de garder vos questions pour la fin de la présentation qui ne devrait pas excéder 15 minutes. Je vous demanderai également de bien vouloir vous présenter lorsque vous posez une question afin que nous puissions en assurer le suivi.

Si vous êtes tous d'accord, je vous propose de commencer.

1/ Un projet co-construit avec le collectif des riverains de Brolles

En 2016, des riverains de Brolles ont monté un collectif pour faire porter leur voix à l'ancienne mandature de M. Mabile. Leurs inquiétudes portaient alors sur deux points clés :

1. la sécurité et la circulation (la vitesse jugée excessive avenue Alfred Roll, le manque de sécurité aux abords du bus scolaire, l'impraticabilité des trottoirs et le mauvais état de l'enrobé).
2. et l'absence de lien social autour de la place, anciennement lieu de vie.

Le collectif a pu faire évoluer le projet initial et le modifier considérablement pour qu'il réponde aux attentes des riverains tout en se pliant aux contraintes du lieu.

La précédente mandature, sous l'égide de Monsieur le Maire et de M. Hlavac a fait appel au CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), qui est un cabinet d'experts du département amené à proposer des solutions éprouvées aux municipalités pour favoriser la circulation, entre autres, afin d'objectiver le plan et d'améliorer l'aménagement proposé.

C'est la dernière proposition de ce projet, issu donc de la concertation avec les riverains et des recommandations du CAUE, que M. Hlavac va vous présenter dans un instant.

2/ Un lieu de vie et une circulation apaisée - Ollivier Hlavac, adjoint au maire en charge des mobilités, de la voirie et de la prévention, Patrick Roth élu délégué au Patrimoine et Bruno Lowagie, ingénieur projet

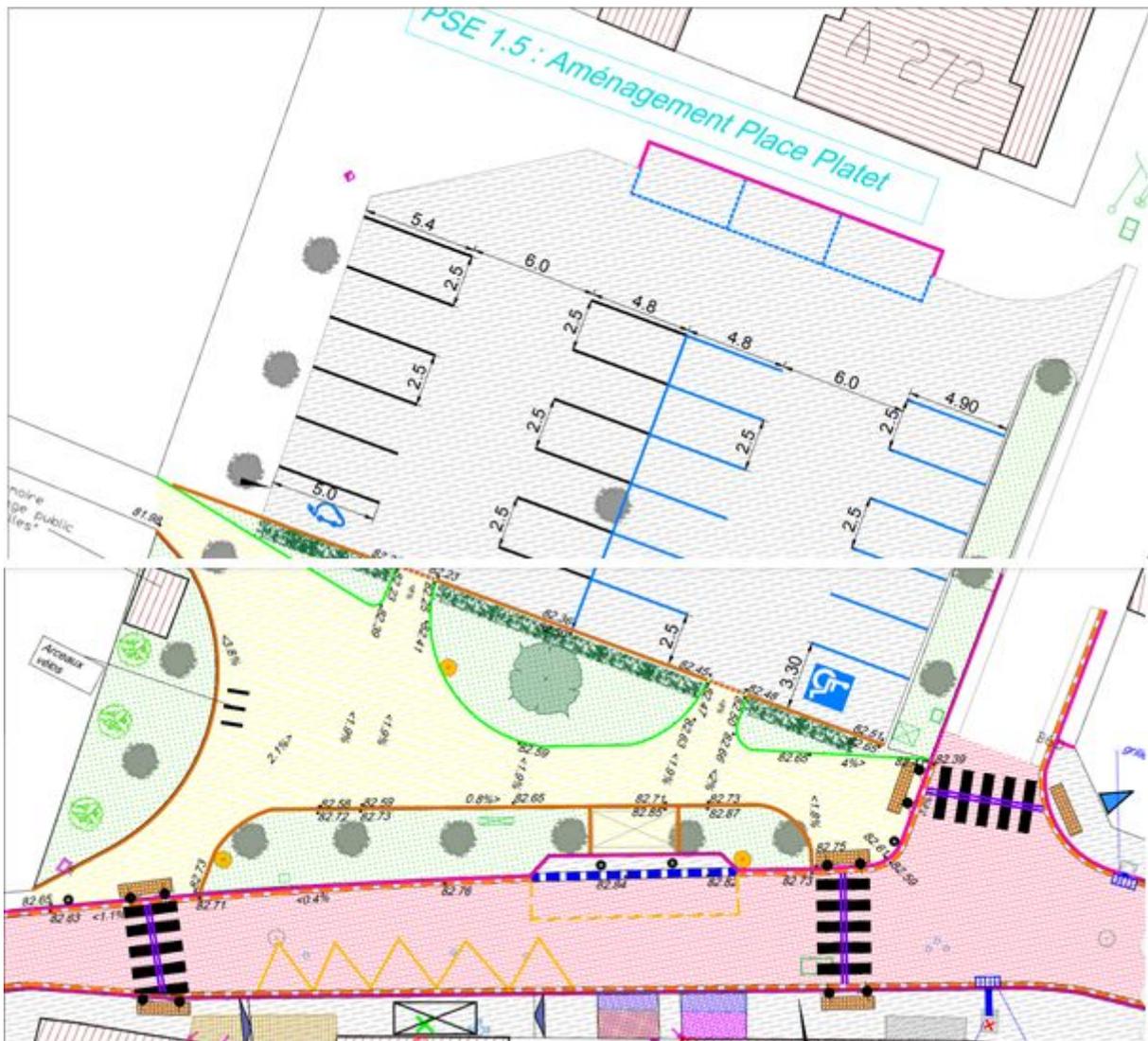
- L'aménagement de la place Jeanne Pladet constitue la dernière étape des travaux d'aménagement des avenues Roll et Gallieni. Celle-ci a déjà été votée au budget et commencera en fin d'année pour une durée approximative de 3 mois.

- La commune a déjà investi 1 200 000 € dans la réfection des trottoirs, l'enfouissement des réseaux, mais aussi dans des mesures visant à réduire la vitesse (zone 30, circulation alternée). Par ailleurs, la commune a obtenu du département la réfection intégrale de l'asphalte.

Si vous le voulez bien nous vous invitons à vous répartir autour de la table pour prendre mieux connaissance du projet

Nous avons souhaité dans un même espace (la place Jeanne Platet) séparer harmonieusement les usages tout en conservant une démarche environnementale (conservation des arbres en place et mise en valeur du sentier, traitement des eaux pluviales de l'espace piéton pour arroser les espaces verts, traitement des eaux pluviales de l'espace parking vers les eaux usées) et un nombre de places de parking au plus proche de l'existant (32 places actuellement, 27 dans la nouvelle configuration dont une PMR, Personne à Mobilité Réduite).

- Pour favoriser la vie locale, un espace de vente ambulant sera créé en lieu et place de l'actuel abri-bus il pourra accueillir un boulanger mais aussi un food truck.
- la place sera végétalisée avec la création de haies arbustives.
- une nouvelle stèle à la mémoire de Jeanne Platet mais également des six autres déportés Bacots sera érigée. Les riverains choisissent son emplacement à proximité du nouvel érable au coeur de la place piétonne. Le choix se fait à l'unanimité des 28 présents.



Questions et suggestions des riverains

1. Peut-on déplacer l'entrée du parking de façon à la centrer sur la rive actuelle de la Rue de Seine ? Si oui quels seraient les conséquences éventuelles (perte de place de parking vs proposition initiale, coupe d'arbre ?)
2. Si l'entrée se fait sur la Rue de Seine, comment limiter les effets de circulation sur cette zone d'entrée du parking ?
3. L'emplacement du foodtruck fait qu'il va dépasser sur la voie, pourrait-on le mettre ailleurs ?
4. Arrêt de bus Jeanne platet
 - a. après échange avec les parents présents il s'avère que les mesures engagées par les services avant la suppression temporaire de l'arrêt de bus scolaire sont jugées satisfaisantes
 - b. décision est prise de rétablir l'arrêt dès le lendemain

L'ensemble des suggestions sera considéré pour la version définitive du projet qui sera présentée en réunion publique en novembre.

Prochaine étape

Rendez-vous le **jeudi 5 novembre à 20h en mairie de Bois-le-Roi** pour une présentation de la version finale du projet incluant les suggestions des riverains (lorsque cela est possible).